

## COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2007

---

Présents: Hubert Dethurens, maire, Catherine Koumrouyan et Jean-Paul Cattin, adjoints.

Jean Batardon, Philippe Lädermann, Denis Mandallaz, Yves Mermet, Dominique Pascual, Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann.

Excusé: Laurent Thévenoz, retenu par des obligations professionnelles, nous rejoindra plus tard.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2007
2. Demande de naturalisation
3. Rapport sur les activités de l'association "Le Couffin"
4. Réflexions sur un accueil de la petite enfance
5. Fête de Noël des aînés et des écoles
6. Surfaces inconstructibles, préavis communal
7. Communications de l'exécutif
8. Divers
9. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, salue les conseillères et les conseillers et ouvre la séance à 19h00.

Après une absence due à la maladie, nous sommes très heureux de revoir Jean-Paul Cattin parmi nous. Ce dernier remercie sincèrement celles et ceux, présents autour de la table, qui lui ont témoigné des marques d'amitié pendant cette période difficile. Ces témoignages l'ont beaucoup touché.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2007

Le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2007 est accepté à l'unanimité des membres présents, sans modification.

### 2. Demande de naturalisation

A la demande du maire, le secrétaire lit le rapport d'enquête concernant Mademoiselle Anastasia SENCHENKO, de nationalité Russe, née en 1993 et qui

demeure à Laconnex. Ce rapport ne présentant absolument aucun problème, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de répondre par un préavis favorable à la requête de Mlle Anastasia Senchenko.

## 2. Rapport sur les activités de l'association "Le Couffin"

Catherine Koumrouyan et Laurent Zimmermann évoquent la dernière séance du Comité de l'Association "Le Couffin". Catherine rappelle qu'il s'agit d'une association d'aide au placement d'enfants en famille d'accueil de jour, regroupant les communes de la Champagne, dont le but est de coordonner les demandes émanant de parents désirant placer leur enfant et les "mamans de jour" disposées à en accueillir. Elle donne des chiffres intéressants: parmi les 14 placements effectifs en 2007, 6 enfants sont actuellement en pension dans une famille de Laconnex. Laurent Zimmermann évoque le fait qu'actuellement la principale difficulté est de trouver suffisamment de familles d'accueil (à ce jour seulement 4 familles d'accueil dans la région), notamment car la rétribution accordée aux mamans de jour n'est pas particulièrement attractive. Il est également rappelé que la Commune de Laconnex subventionne cette association au prorata du nombre de ses habitants, soit environ CHF 922.— pour 2008.

## 3. Réflexions sur un accueil de la petite enfance

Pendant 26 ans, Mme Jocelyne Charbonnier a animé de manière autonome un jardin d'enfants trois matins par semaine dans un local situé dans le bâtiment de notre école primaire. Il s'agissait d'enfants n'ayant juste pas l'âge de la scolarité obligatoire. Après tant d'années de bons et loyaux services, Mme Jocelyne Charbonnier a souhaité cesser son activité, ce qui est bien compréhensible.

Catherine Koumrouyan pense qu'il faut donc proposer quelque chose pour que cette activité continue car, selon l'enquête qu'elle a menée auprès d'un certain nombre de parents, il y a une forte demande dans ce domaine, notamment chez les nouveaux habitants qui sont généralement des jeunes couples ayant des petits enfants.

Plusieurs possibilités s'offrent au Conseil:

- ne rien faire et ignorer ce problème
- mettre sur pieds une structure d'accueil conforme aux exigences des autorités cantonales de la petite enfance
- mettre sur pieds une structure d'accueil autonome qui serait gérée par une association de droit privé formée essentiellement de parents et subventionnée par la Commune.

La première solution n'est même pas envisagée par le Conseil car ce serait ignorer délibérément la préoccupation de nombreux habitants.

La seconde solution semble difficile à réaliser car, selon les règlements de la petite enfance, le local actuel – bien que très sympathique – ne serait certainement pas conforme car il est situé dans le même bâtiment qu'une école primaire de 2<sup>ème</sup> cycle. Il faudrait donc trouver un autre local, la salle au rez-de-chaussée de la Mairie par exemple, mais cela ne fait pas l'unanimité puisque ce local ne serait alors plus utilisable pour d'autres besoins.

La troisième solution semble donc être la meilleure. Catherine Koumrouyan a constitué un petit groupe de familles intéressées à créer une association de droit privé pour développer et soutenir ce projet. Cette solution permettrait de continuer de manière autonome, un peu comme le faisait Mme Charbonnier. Les frais seraient partagés avec la Commune de Soral. Selon le plan financier établi par notre adjointe, chaque commune devrait inscrire à son budget de fonctionnement une somme annuelle de CHF 9'000.-- pour payer le salaire d'une jardinière d'enfants diplômée, d'une personne auxiliaire et les frais de fonctionnement.

Après une discussion générale sur la nécessité de répondre de manière positive aux besoins de la petite enfance dans notre commune, le Conseil recommande à l'exécutif de mettre cette somme au budget (rubrique 54.318) afin que ce projet puisse prendre forme pour la rentrée scolaire de septembre 2008. Il faut préciser que, cette activité ne débutant qu'en septembre 2008, c'est la moitié de la somme prévue, soit CHF 4'500.— qui sera inscrite pour l'année prochaine.

#### 4. Fête de Noël des aînés et des écoles

Le maire rappelle que la fête de Noël des aînés aura lieu le dimanche 16 décembre et celle des écoles le jeudi 20 décembre. A cet effet, les Commissions adéquates vont se réunir pour imaginer une décoration originale et préparer ces deux manifestations dans les moindres détails. Pour la fête des aînés, une animation musicale a déjà été trouvée. Bref, tout roule.

#### 5. Surfaces inconstructibles, préavis communal

Le maire présente les plans que nous avons reçus du département du Territoire. L'enquête publique (No 1576) a été affichée dans les délais prescrits au panneau officiel et aucune remarque particulière de citoyens n'a été enregistrée à la Mairie. En conséquence, le Conseil décide à l'unanimité des membres présents de donner un préavis favorable au plan mis à l'enquête.

#### 6. Communications de l'exécutif

**Parking près de la chapelle.** Nous avons reçu aujourd'hui même la convention signée du président de la Paroisse catholique romaine de Soral-Laconnex pour la réalisation de ce parking.

A la demande du maire, le secrétaire lit cette convention au Conseil et le maire donne quelques explications quant à ce projet. Un montant sera mis au budget des investissements 2008 pour la réalisation de ce parking et fera donc l'objet d'une délibération du Conseil municipal. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne son accord au maire pour ratifier cette convention.

**Promotions citoyennes:** Cette soirée aura lieu le 22 janvier 2008 à 20 heures au Théâtre du Léman (anciennement Grand Casino). Il faudra revoir le déroulement de cette soirée. La Commission de la Jeunesse va y penser.

**Parking près du cimetière.** Nous allons déposer une autorisation car le DCTI nous en réclame une formellement.

**OCM.** (Office cantonal de la mobilité). Nous avons écrit pour demander une signalisation adéquate sur le passage goudronné qui a été aménagé au croisement de la rue de la Maison-Forte et du chemin des Mouilleuses pour rejoindre l'arrêt de bus car ce passage est emprunté par des vélos qui se croient déjà sur la piste cyclable, ce qui est dangereux. Nous avons également demandé à l'OCM une limitation de vitesse sur la route du Coteau en direction des vignes car ce chemin est souvent utilisé par des promeneurs et nous avons constaté que certains automobilistes se permettent d'y rouler à une vitesse trop élevée.

De plus, Jean Batardon nous signale qu'il y a aussi un problème à la route du Lavoir car, malgré le panneau "Bordiers autorisés" actuellement bien visible, de nombreuses voitures empruntent cette rue.

**Routes.** La route de Forestal a été réparée et le gravillonnage au centre du village se fera prochainement.

**Gravières.** Une nouvelle gravière va s'ouvrir entre Laconnex et Soral (requête No 415-072). Nous donnerons un préavis favorable en demandant, comme pour les autres, que les buttes de terre soient hautes de 4 mètres et non pas de 2,5 mètres comme prévu par le plan.

**Pompiers.** Dans la fameuse affaire du transfert des charges de l'Etat vers les communes, l'Etat s'est attribué les ristournes des compagnies d'assurances qui finançaient jusqu'ici les retraites des sapeurs-pompiers volontaires. Ce serait donc aux communes de financer dorénavant cette Caisse de secours, ce qui, pour la Commune de Laconnex, coûterait CHF 46'000.- par an. Le maire s'oppose fermement à ce nouveau transfert car il trouve le procédé scandaleux. En conséquence, il tente de se battre contre cette décision et, à ce sujet, il a déjà pris contact avec diverses autorités responsables de ce dossier afin de les faire changer d'avis. Il tiendra bien entendu le Conseil au courant du résultat de ses démarches.

## Divers

Yves Mermet invite les conseillères et les conseillers à l'apéritif qui aura lieu dimanche 7 octobre à l'occasion du vide-grenier.

Véronique Rudaz nous informe qu'une vitre sur la porte coulissante de la salle polyvalente a été cassée par un caillou. Nous ferons exécuter la réparation nécessaire.

**Abonnements CFF.** Plusieurs grandes communes achètent des abonnements CFF et les proposent à leurs habitants pour bénéficier d'une journée à prix réduit. Philippe Lädermann demande si l'on est intéressé par cette pratique. Le maire lui répond que nous allons nous renseigner afin de connaître exactement les prix et voir si c'est rentable ou si cela coûte trop cher.

Questions du public.

Il n'y a pas de public ce soir.

Gabriel Dethurens  
Secrétaire communal